

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur : Madame Christiane WOLFHUGEL

**N° CP/2019/075 - 74560 - Actions éducatives à l'environnement**  
**Proposition d'attribution de subventions suite à l'Appel**  
**à Manifestation d'Intérêt départemental d'Education à**  
**l'Environnement 2019**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délibération et sur proposition de son président:

- arrête les résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêts 2019 départemental pour l'éducation à l'environnement, tel qu'ils figurent dans les tableaux annexés à la présente délibération ;
- décide d'attribuer aux bénéficiaires figurant sur ces mêmes tableaux des subventions d'un montant total de 399 998 € ;
- approuve les termes des projets des conventions financières 2019 à conclure entre le Département et l'ARIENA, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord, l'association Strasbourg Initiation Nature et Environnement, le SYCOPARC pour la Maison de l'Eau et de la Rivière, la Grange aux Paysages, et l'Association Générale des Familles pour la ferme pédagogique de Rhinau, tels que présentés en annexe à la présente délibération.

Les modalités de versement sont les suivantes :

1. Conformément au règlement financier départemental, le versement des subventions allouées aux bénéficiaires ci-après interviendra selon les modalités prévues par les conventions financières 2019 : l'ARIENA, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord, l'association Strasbourg Initiation Nature et Environnement, le SYCOPARC pour la Maison de l'Eau et de la Rivière, la Grange aux Paysages, et l'Association Générale des Familles pour la ferme pédagogique de Rhinau.

2. Pour les autres bénéficiaires, Maison de la Nature Bruche Piémont, l'association Les Piverts, la ferme pédagogique de la Ganzau, la Ligue de Protection des Oiseaux Alsace, les subventions seront versées sur production d'un état récapitulatif des dépenses certifié exact par le bénéficiaire, accompagné d'une copie des factures acquittées ou des pièces justificatives.

- autorise son président à signer ces conventions.

**Non participation au vote :** Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Marcel BAUER, Madame Catherine GREIGERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125326-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/03/19